



# COMMUNIQUÉ

## Le ministère de la Santé et des Services sociaux fait du sur place dans le dossier Ebola

(Montréal, le 7 novembre 2014) De nouveaux délais ont été annoncés ce matin dans l'achat des équipements de protection individuelle et la formation des paramédics qui devront traiter des patients potentiellement atteints de maladies à virus Ebola (MVE). La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a accordé un délai supplémentaire de 60 jours à une entreprise ambulancière de la Montérégie pour se conformer aux exigences édicter le 17 octobre dernier. La Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ section locale 592 de la FTQ) s'explique mal ce nouveau délai qui met en jeu la santé et la sécurité de l'ensemble des paramédics du Québec.

«L'équipement n'est pas disponible et ne le sera pas avant six à huit semaines. Dans un contexte où le ministre Barrette se disait mieux préparer que partout ailleurs en Amérique du Nord, c'est inexplicable. Il est, soit complètement déconnecté de ce qui se passe réellement sur le terrain, soit en train de mentir à la population et aux paramédics. Dans les deux cas, c'est lamentable comme façon de faire» a déclaré Benoît Cowell, président de la FTPQ.

«Comme nous l'affirmons depuis près d'un mois, le niveau de préparation du système de santé québécois pour prendre en charge un patient atteint d'une MVE est virtuel. La formation de quatre heures proposée par le gouvernement est, de l'avis même des formateurs, trop courte pour partager l'ensemble de l'information pertinente et pratiquer plus d'une fois la façon d'enfiler et de retirer les équipements de protection. On tente de faire des économies de bouts de chandelles aux dépens de la sécurité des paramédics. Une formation de huit heures serait beaucoup plus appropriée et pourrait toucher l'ensemble des pratiques de protections individuelles. Le ministre doit faire preuve de vision! Dans le domaine préhospitalier, le temporaire a tendance à devenir permanent.» a ajouter monsieur Cowell.

La FTPQ est un syndicat majeur dans le domaine du préhospitalier, regroupant près de 1200 paramédics. Nous sommes le seul syndicat indépendant exclusif de paramédics reconnus au Québec par la charte des Syndicats du Québec (Référence, LAUT'JOURNAL, avril 2012)

- 30 -

Source :  
David Gagnon  
Vice-président  
Fraternité des travailleurs et travailleuses du  
préhospitalier du Québec (FTPQ-592)  
d.gagnon@ftpq-592.ca  
(438) 883-8303